

Question orale de M. Desmet : Sparrenweg.

M. Desmet rappelle qu'il y a environ un an, il avait interrogé le Collège sur l'évolution de 7 emplacements grillagés situés au Sparrenweg, dont le tracé a fait l'objet d'une modification. Depuis lors, les aménagements opérés sur ce site ont permis d'installer des potagers ainsi qu'un espace totalement voué au compostage collectif. Actuellement, un potager y demeure inutilisé, alors que deux groupes scolaires ont manifesté le désir de l'exploiter. Néanmoins, il semblerait que le développement de potagers risque d'être entravé par un manque de profondeur des cultures.

Quoique l'aménagement du centre de compostage soit achevé depuis de très nombreux mois, aucune activité ne s'y déroule. Pourtant, des maîtres-composteurs se sont portés volontaires pour animer de façon régulière des séances d'initiation à cette pratique à l'échelle du quartier.

S'inquiétant du devenir du Sparrenweg, M. Desmet se demande quand, comment et pour qui ces espaces dévolus à l'activité potagère, et actuellement inutilisés, seront mis en valeur.

De manière plus générale, M. Desmet souhaiterait obtenir des informations sur l'approche du Collège et de l'administration communale en matière de compostage individuel ou collectif de déchets organiques. Lors de la réunion des maîtres-composteurs de la zone Bruxelles-Sud, Uccle était la seule commune à ne pas être représentée par un fonctionnaire ou un échevin. Certains ont cru y voir un manque d'intérêt de la commune d'Uccle pour cette problématique. Le Collège pourrait-il donc préciser quand ce centre de compostage démarrera ses activités ?

M. Desmet a appris de la part d'un des volontaires qu'en raison de l'entreposage de copeaux de bois ou d'autres éléments à composter, les personnes intéressées se sentent à l'étroit sur le site, alors que l'activité n'a pas encore commencé.

M. l'Echevin Cools, après avoir rappelé que le Sparrenweg est le chemin longeant le dépôt du service de la Propreté entre la rue de Stalle et la rue Pierre de Puyselaer, répond que plusieurs travaux ont été lancés pour assurer l'affectation d'une des cellules à la station de démonstration de compostage et des autres cellules à la culture potagère, en partie sur bacs. L'École Active gère de manière tout à fait convenable une des parcelles, en l'occurrence la parcelle n° 4. De manière générale, les parcelles sont octroyées en fonction de l'ancienneté de la demande mais des dérogations sont concédées à cet égard au profit des écoles.

L'apparent défaut d'entretien d'une des parcelles s'explique par le fait qu'elle est cultivée selon la technique de la permaculture.

Mais le site comporte une autre parcelle, qui n'est manifestement pas entretenue. Les services de M. l'Echevin Cools ont écrit au locataire de cette parcelle afin de lui faire part des griefs de l'administration communale. Dans le cas où l'intéressé ne réagirait pas, son contrat serait résilié. Cependant, le défaut d'entretien d'une parcelle est particulièrement visible au Sparrenweg, du fait que le nombre de parcelles y est faible.

M. l'Echevin Cools confirme que le Collège souhaite poursuivre sa politique d'encouragement au compostage, dans sa variante individuelle ou collective. Il signale d'ailleurs que la moitié des maîtres-composteurs actifs en Région bruxelloise sont des Ucclois.

L'aménagement du site de démonstration de compostage a exigé des travaux supplémentaires, après ceux déjà effectués sous l'égide d'une entreprise sous-traitante pour l'érection du dépôt du service de la Propreté. Les composteurs ont été assemblés et installés par le service de l'Environnement avec l'aide de maîtres-composteurs. L'objectif poursuivi par cette démarche consiste à faire de cette installation un lieu de compostage collectif au bénéfice du quartier.

Pour ce qui concerne l'assistance aux réunions, M. l'Echevin Cools précise que Bruxelles-Environnement organise un nombre considérable de rencontres sur les sujets les plus divers, le plus souvent en soirée. Il n'est pas possible pour les membres du Collège, qui reçoivent en moyenne deux invitations de ce type par semaine, d'assister à toutes les réunions prévues. Néanmoins, les organisateurs de la réunion à

laquelle M. Desmet a fait allusion ont été prévenus de l'absence de représentants uclois, retenus à ce moment-là par d'autres obligations communales.

Quoi qu'il en soit, le Collège entend bien continuer à s'investir dans la promotion du compostage et est très heureux de bénéficier dans cette tâche du soutien de maîtres-composteurs. M. l'Echevin Cools remarque aussi que la pratique du compostage collectif compte un nombre sans cesse croissant d'adeptes.